



# Crédin



15 Mai 2026

45 Place Abbé Royer

56580 CRÉDIN

☎ 02.97.38.97.33

✉ [mairie@credin.bzh](mailto:mairie@credin.bzh)



## MAIRIE

9h - 12h30 \* 13h45 - 16h

Du lundi 13h45

au samedi 12h30



TAXI Jean-Yves LE NET

02.97.38.61.01

06.80.88.41.64

ASSISTANCE

TAXIVY

Aymeric

LE MOING 02.97.38.91.77



## PRESSE LOCALE



### OUEST FRANCE

Annick LEMERCIER 06.88.79.13.04

### LE TÉLÉGRAMME

Patricia MOISAN 06.62.48.51.84

### LA GAZETTE

Perrine MULER 06.45.11.10.03

## Centre Culturel

☎ 02.97.38.96.66

[centreculturel@credin.bzh](mailto:centreculturel@credin.bzh)

Mardi 9h à 12h

13h30 à 19h

Mercredi

et Samedi

9h à 12h



## Horaires d'ouverture :

Lundi :	FERMÉ
Mardi :	7h00 - 19h00
Mercredi :	7h00 - 19h00
Jeudi :	7h00 - 19h00
Vendredi :	7h00 - 20h00
Samedi :	7h00 - 20h00
Dimanche :	8h00 - 13h00



COMITÉS  
DES  
FÊTES  
CRÉDIN

Le Comité des Fêtes de Crédin organise un troc

et puces à l'occasion de sa fête du Couëdic le 21 juin 2026.

Nous recherchons donc des exposants.

De 8h à 18h

Lieu: En extérieur

3€/m linéaire

Table non fournie

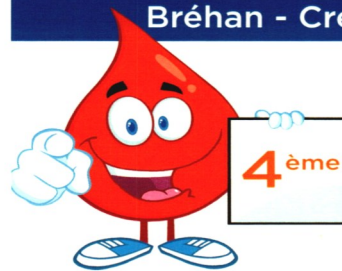
Inscription avant le 13/06/2026

par mail ou par téléphone

[cdfcredin56@gmail.com](mailto:cdfcredin56@gmail.com)

07.45.03.97.47

Association Fédérée pour le Don du sang bénévole  
Bréhan - Crédin - Pleugriffet - Rohan



# MARCHE DES GLOBULES

## BRÉHAN

### SAMEDI 30 MAI 2026

DÉPART SALLE POMPORT  
DE 14H À 16H

2 PARCOURS

6 & 12 KM

1 Boisson

+ 1 Collation

à l'arrivée

Participation : 4 €

à partir de 12 ans

Renseignements :

06 88 32 80 50 - 07 80 63 98 02

06 66 18 60 31

Marche au profit de :  
Rayon de Soleil



Crédin photos - Theasstock

# Compte rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2026

---

## DÉSIGNATION RÉFÉRENTS PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES ROHAN

---

Mr Benoît LE LAYO a été désigné référent titulaire et Mr Aurélien DECORTE, référent suppléant.

Leur rôle sera le suivant :

Être ambassadeurs du Pays des Rohan dans vos communes, en expliquant aux habitants la raison d'être du label et en vous assurant qu'il est bien présent sur l'ensemble des supports de communication de la commune.

Informier l'équipe du Pays des Rohan des attentes et des besoins patrimoniaux de votre commune.

Communiquer auprès des établissements scolaires de votre commune, sur les offres pédagogiques proposées par le Pays des Rohan et ses partenaires, grâce aux brochures produites par le service.

Mettre en relation l'équipe du Pays des Rohan avec les personnes ressources, présentes sur votre commune : associations, étudiants dans les filières du patrimoine, guides-conférenciers et médiateurs, passionnés de patrimoine.

Aider au déploiement de l'Inventaire participatif du patrimoine, aux côtés des contributeurs bénévoles.

Transmettre les informations concernant les événements patrimoniaux de la commune, pour alimenter les agendas imprimés et en ligne.

---

## DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

---

A la demande du ministère des Armées et des Anciens combattants, Mr Christian LE BOULH a été désigné correspondant défense.

La fonction de correspondant défense, instaurée par la circulaire du 26 octobre 2001, vise à renforcer le lien entre l'armée et la nation en désignant un élu municipal chargé de sensibiliser les citoyens aux enjeux de défense. Ce correspondant joue un rôle essentiel dans la diffusion de l'esprit de défense, en informant les administrés sur la politique de défense nationale, en accompagnant les jeunes dans leur parcours citoyen (recensement, Journée Défense et Citoyenneté) et en valorisant le devoir de mémoire.

---

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE À CARACTÈRE OPTIONNEL « MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC » À MORBIHAN ÉNERGIES

---

À compter du 1 juillet 2026, la compétence « maintenance des installations de réseaux d'éclairage public » sera transférée à Morbihan Énergies en complément de la « maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public » déjà transférée. La commune a aussi retenu l'option de service d'aide à la réponse aux déclarations de travaux (DT) et déclarations d'intention de commencer des travaux (DICT).

---

## INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

---

L'indemnité de gardiennage de l'église reste fixée à 126.91 € pour l'année 2026. Elle sera versée à la paroisse.

---

## VENTE LOT 6 LOTISSEMENT DU SOLEIL LEVANT

---

Le conseil a accepté la vente du lot 6 dans le lotissement du soleil levant. À ce jour, 8 lots sont vendus, 8 réservés, 2 lots sont en cours de réservation. Il reste 3 lots à commercialiser.

---

## AUTRES DECISIONS ET POINTS ABORDES

---

Les élus se sont positionnés sur les différentes commissions qu'ils souhaitent intégrer au sein de Pontivy Communauté. Les attributions définitives seront réalisées en bureau communautaire.

Mr Benoît LE LAYO a été désigné élu référent Sécurité Routière.

Mr Jordan NIKOLOVSKI et Katy LENET ont été désignés référents Atlas de la biodiversité.

Mr LE LAYO a présenté le bilan des radars pédagogiques installés sur la commune fin 2025 début 2026. Dans l'ensemble, on constate peu d'infractions. La rue de la Jouanne est la rue où l'on constate le plus de dépassements de vitesse. La commission voirie va étudier les actions à mettre en œuvre pour réduire la vitesse dans cette rue.

Les dates des prochaines commissions ont été données.

Le 30 mai à 11 h, réception officielle des panneaux sur la sensibilisation aux dons d'organes.

Monsieur Christian LE BOULH, notre référent frelons, alerte sur la précocité des nids de frelons cette année. Il invite à la plus grande vigilance sur le signalement des nids.

Le prochain conseil aura lieu le 29 juin 2026 à 20 h.

# PONDITAD QU'EST CE QUE C'EST ?

**ponditad**  
Transport  
à la demande

DOMICILE

DESTINATION



Le PonditAD est ouvert à tous et permet de rejoindre des pôles de proximité, le Centre Hospitalier du Centre-Bretagne et Pontivy. Il vous permet ainsi d'accéder aux services publics, administrations, pôles médicaux ou encore aux associations et clubs.

C'est le service de transport à la demande intercommunal sur réservation de Pontivy Communauté

Le PonditAD est accessible aux personnes à mobilité réduite.



## MODE D'EMPLOI

CHAQUE COURSE DOIT ÊTRE RÉSERVÉE LA VEILLE JUSQU'À 16 h DU LUNDI AU VENDREDI AU 0 806 800 156. ANNULATION LA VEILLE AVANT 16 h POUR LE LENDEMAIN MATIN ET AVANT 10 h LE JOUR MÊME POUR L'APRÈS-MIDI.

<p><b>1</b> 1<sup>re</sup> réservation ?</p> <p>Inscription 48 h au plus tard avant la 1<sup>re</sup> réservation sur le site de Pontivy Communauté ou auprès de la centrale.</p>	<p><b>2</b></p> <p>Réservez au 0 806 800 156 ou sur le site de réservation Ponditad jusqu'à 16 h la veille de vos déplacements.</p>	<p><b>3</b></p> <p>Au téléphone ou sur le site de réservation, choisissez votre destination parmi celles proposées ainsi que les dates et horaires de l'aller et du retour.</p>
<p><b>4</b></p> <p>Soyez devant votre domicile 5 minutes avant le passage du TAD.</p>	<p><b>5</b></p> <p><b>3€*</b> = 1 VOYAGE</p> <p>*Réduction à 1€ sur justificatif</p> <p>Achetez un ticket auprès du conducteur.</p>	<p><b>6</b></p> <p>Vous êtes arrivé ! N'oubliez pas l'horaire du trajet retour.</p> <p>Destination</p>

